



VILLE DE PAVILLY

ANNÉE SCOLAIRE 2026/2027 PRÉ - INSCRIPTION ÉCOLE / DÉROGATION SCOLAIRE

INSCRIPTION À PARTIR

☐ de la rentrée de septembre 2026 ☐ en cours d'année à partir du/...../..... (fournir un certificat de radiation de l'ancienne école)

1- PRÉ-INSCRIPTION ÉCOLE

☐ MATERNELLE (enfants nés en 2023)

Ecole :

☐ ÉLÉMENTAIRE

Classe :

NOM DE L'ENFANT

PRÉNOM DE L'ENFANT :

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

LIEU DE NAISSANCE :

RESPONSABLE LÉGAL 1

NOM :

PRÉNOM :

Lien de parenté :

☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur ☐ Autres

ADRESSE :

.....
.....
.....

Code postal :

Ville :

Portable :/...../...../...../.....

Téléphone professionnel :/...../...../...../.....

Email :

.....@.....

RESPONSABLE LÉGAL 2

NOM :

PRÉNOM :

Lien de parenté :

☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur ☐ Autres

ADRESSE :

.....
.....
.....

Code postal :

Ville :

Portable :/...../...../...../.....

Téléphone professionnel :/...../...../...../.....

Email :

.....@.....

DOCUMENTS A FOURNIR (pour toute pré-inscription ou dérogation)

- Copie du Livret de famille (toutes les pages)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer / EDF / Eau / Téléphone)
- ***Si parents séparés*** : grosse de jugement ou conciliation avec coordonnées des 2 parents (attestation de l'autre parent autorisant que l'enfant soit scolarisé sur notre commune avec copie d'une pièce d'identité recto-verso).
- Certificat de radiation lorsque l'enfant est déjà scolarisé dans une autre école

DEMANDE DE DÉROGATION

Vous souhaitez demander une dérogation pour la situation suivante:	Documents complémentaires à fournir
☐ Vous habitez Pavilly et vous souhaitez scolariser votre enfant dans un autre périmètre scolaire	• Courrier adressé à Monsieur le Maire avec le motif de la demande, l'école souhaitée ainsi que le niveau souhaité
☐ Vous habitez Pavilly et vous souhaitez scolariser votre enfant dans une autre commune	• Courrier adressé à Monsieur le Maire avec le motif de la demande, la commune souhaitée et le niveau scolaire
☐ Vous habitez hors commune et vous souhaitez scolariser votre enfant à Pavilly	• Courrier adressé à Monsieur le Maire avec le motif de la demande, l'école souhaitée et le niveau scolaire • L'accord du Maire du lieu de résidence

L'enfant a-t-il des frères et/ou sœurs inscrits dans une école Pavillaise ? ☐ OUI ☐ NON

Si oui laquelle :

Pour les dérogations, une commission se réunira en **Avril 2026** et un courrier de réponse sera envoyé aux familles.

2- VALIDATION DE L'INSCRIPTION

Pour valider l'inscription, veuillez contacter l'école pour prendre rendez-vous :

ÉCOLE ANDRÉ MARIE	ÉCOLE FRANCIS YARD	ÉCOLE JEAN MAILLARD	ÉCOLE P.ET M. CURIE
<u>Directrice :</u> MME AVENEL 0760937f@ac-normandie.fr 02.35.91.03.85	<u>Directrice :</u> MME LESEIGNEUR 0760938g@ac-normandie.fr 02.35.91.19.50	<u>Directrice:</u> MME DELAFOSSE 0760929x@ac-normandie.fr 02.35.91.80.47	<u>Directrice :</u> MME VINCENT 0760927v@ac-normandie.fr 02.35.91.22.38

Vous pouvez laisser un message sur le répondeur téléphonique de l'école

Documents à fournir lors du rendez-vous:

- Livret de famille
- Carnet de santé ou Certificat médical précisant que l'enfant est à jour de ses vaccins ou de contre indication vaccinale
- 1 photo (Ecole F. Yard)
- Certificat de radiation lorsque l'enfant est déjà scolarisé dans une autre école
- **Si parents séparés** : grosse de jugement ou conciliation avec coordonnées des 2 parents

Cette fiche ainsi que les différents documents sont à remettre à la régie famille située à la Maison Pour Tous , Place Daussy, 76570 PAVILLY ou à transmettre par mail à regie@pavilly.fr

Les informations recueillies sur ce formulaire par la Régie Famille sont enregistrées dans le logiciel de l'Éducation Nationale « Ondes » et le logiciel « Domino » pour la gestion des inscriptions scolaires. Le responsable de traitement est Monsieur le Maire de Pavilly. La base du traitement est l'exécution d'une mission de service public. Les données collectées pour la gestion de ces inscriptions scolaires ne seront pas communiquées à des tiers. Les données sont conservées pendant une période de 1 an ou 5 ans pour les dérogations par la Régie Famille. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement.

Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante :

VILLE DE PAVILLY - Service INFORMATIQUE – webmaster@pavilly.fr – Tél : 02.35.91.83.06.

Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Dossier saisi le :/...../.....